

**HONORAIRES
ERA MLBD IMMOBILIER
17/12/2022**

VENTE – Barème maximum à la charge de l'acquéreur

Inférieur à 99 999 euros	5000 EUROS TTC
De 100 000 à 179 999 Euros (prix net vendeur)	6 % TTC
Plus de 180 000 Euros (prix net vendeur)	5% TTC
Vente ou cession de bail commercial	10% TTC
Honoraires rédaction d'acte	280 TTC

LOCATION - Selon Loi ALUR zonage tendu

Pour les baux soumis à la loi 08 JUILLET 1989 :
13 Euros TTC par m2 de surface du logement pour la quote-part propriétaire soit :

Visites, Constitution du dossier de location, Rédaction du contrat de location: 10 Euros le m2
État des lieux : 3 Euros le m2

13 euros TTC par m2 de surface du logement pour la quote-part locataire soit :

Visites, Constitution du dossier de location, Rédaction du contrat de location: 10 Euros le m2
État des lieux d'entrée : 3 Euros le m2

Bail autre que : Parking, cave
10% ttc du loyer annuel charges comprises, à la charge du locataire et du bailleur,
comprenant la négociation, les visites, constitution dossier, rédaction du bail, et état des
lieux d'entrée

ERA MLBD IMMOBILIER

29, avenue Erik Satie
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

01 77 04 81 55
montigny@erafrance.com
www.immobilier-montigny-le-bretonneux-era.fr